

Le SI.EN UNSA s'engage

à garantir et protéger

- *Un service public d'Éducation juste et efficace attaché aux valeurs républicaines.*
- *Une représentation sans faille dans les commissions paritaires de tous les inspecteurs des 1er et 2nd degrés.*
- *La reconnaissance et le respect de nos fonctions, de nos missions et de nos responsabilités.*

à défendre sans concession

- *Le respect de nos droits statutaires contre les dérives autoritaristes.*
- *La légitimité de notre expertise de cadre supérieur de l'Éducation nationale au cœur des politiques éducatives.*
- *Les principes de transparence et d'équité dans la gestion des carrières.*

Le SI.EN UNSA revendique

- *La création d'un grand corps de l'encadrement pédagogique garantissant les missions clairement identifiées des inspecteurs des 1er et 2nd degrés.*
- *La revalorisation conséquente de nos salaires et l'évolution de nos indemnités.*
- *Une amélioration significative de nos conditions de travail.*

Agir ensemble avec le SI.EN-UNSA



#AgirAvecVous

CAPN - CAPA

Votez et faites voter pour les listes du SI.EN-UNSA Éducation

Élections Professionnelles 2018
Scrutin du 29 novembre
au 6 décembre 2018



Le SI.EN-UNSA

Un syndicat reconnu et représentatif

- Il détient plus de 90% des sièges dans les commissions paritaires académiques et 4 sièges sur 5 à la CAPN.
- Il est le seul syndicat d'inspecteurs à siéger à la fois au Comité Technique Ministériel de l'Éducation Nationale et au Conseil Supérieur de l'Éducation.

Un syndicat qui obtient régulièrement des avancées significatives

- Au fil du temps, il a revendiqué et obtenu notamment :
 - la suppression de la clause de mobilité pour l'accès à la hors-classe ;
 - la gestion transparente des promotions ;
 - l'amélioration des débuts de carrière par le reclassement des inspecteurs stagiaires dès leur entrée en formation ;
 - la revalorisation significative de différentes indemnités ;
 - l'accès à la hors échelle B.

Un syndicat dans l'action

- Il se bat au quotidien pour obtenir de nouvelles avancées pour les carrières des inspecteurs :
 - l'ajout de deux échelons en fin de classe normale ;
 - la réduction de la durée des derniers échelons de la classe normale à 2 ans et 3 mois ;
 - l'accès à la hors échelle B pour tous les IEN ;
 - une amélioration conséquente de nos régimes indemnitaires et leur intégration dans les salaires sous forme de bonification indiciaire.
- Il revendique un corps unique d'inspection aux missions diversifiées et identifiées, à un seul grade, au sein d'un grand corps de l'encadrement pédagogique.
- Largement majoritaire pour tous les inspecteurs des 1er et 2nd degrés (enseignement général, technique et professionnel, information et orientation), il défend les situations individuelles comme l'intérêt collectif.
- Reconnu de tous les partenaires, des collectivités territoriales, des associations, des organismes professionnels et des médias il est solidaire, au sein de l'UNSA Education, de tous les personnels du système éducatif.

Agir ensemble avec le SI.EN-UNSA



#AgirAvecVous

